



# Demande de Certificat d'urbanisme

N° 13410\*05

**Vous pouvez utiliser ce formulaire si :**

- vous souhaitez connaître les règles applicables en matière d'urbanisme sur un terrain.
- vous souhaitez savoir si l'opération que vous projetez est réalisable.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

C U 0 1 6 0 2 4 2 1 X 0 0 2 4  
Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

le 23 06 2021

Cachet de la mairie et signature du receveur  
Gérard LIOT

## 1 - Objet de la demande de certificat d'urbanisme

a) Certificat d'urbanisme d'information

Indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain.

b) Certificat d'urbanisme opérationnel

Indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée.

## 2 - Identité du ou des demandeurs

Le demandeur sera le titulaire du certificat et destinataire de la décision.

Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur la fiche complémentaire.

**Vous êtes un particulier**

Madame  Monsieur

Nom :

Prénom :

**Vous êtes une personne morale**

Dénomination :

N° SIRET :

Type de société (SA, SCI,...) SCP

Représentant de la personne morale : Madame  Monsieur

Nom : Maître Jean-Edouard DAMBIER-COUPILLAUD Prénom :

## 3 - Coordonnées du demandeur

Adresse : Numéro : 15

Voie : Rue de Beaulieu

Lieu-dit :

Localité : Angoulême

Code postal : 16007

BP : 237

Cedex :

Téléphone : 05.45.37.03.37

indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays :

Division territoriale :

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : scpruedbeaulieu.16003@notaires.fr

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

## 4 - Le terrain

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

**Adresse du (ou des) terrain(s)**

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : Sur les Prés

Lieu-dit :

Localité : AUSSAC-VADALLE

Code postal : 16560

BP :

Cedex :

Références cadastrales<sup>1</sup> : (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 3) : Pré \_\_\_\_\_ Section : ZP \_\_\_\_\_ Numéro : 211 (issue des parcelles : ZP 185, 188 et 203)

Superficie totale du terrain (en m<sup>2</sup>) : 819 M<sup>2</sup>

<sup>1</sup> En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

## 5 - Cadre réservé à l'administration - Mairie -

Articles L.111-11 et R.410-13 du code de l'urbanisme

État des équipements publics existants

Le terrain est-il déjà desservi ?

Équipements :

Voirie : Oui  Non

Eau potable : Oui  Non

Assainissement : Oui  Non

Électricité : Oui  Non

Observations :

État des équipements publics prévu

La collectivité a-t-elle un projet de réalisation d'équipements publics desservant le terrain ?

| Équipements    |  | Par quel service ou concessionnaire? | Avant le |
|----------------|--|--------------------------------------|----------|
| Voirie         | Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> |                                      |          |
| Eau potable    | Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> |                                      |          |
| Assainissement | Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> |                                      |          |
| Électricité    | Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> |                                      |          |

Observations :

## 6 - Engagement du (ou des) demandeurs

Je certifie exactes les informations mentionnées ci-dessus.

À Angoulême

Le : 22 juin 2021

SCP GLAUDET-RIVET-AUDRY  
et DAMBIER-COUPILLAUD  
NOTAIRES ASSOCIES  
15, rue de Beaulieu - BP 237  
16007 ANGOULEME CEDEX

Signature du (des) demandeur(s)

Votre demande doit être établie en deux exemplaires pour un certificat d'urbanisme d'information ou quatre exemplaires pour un certificat d'urbanisme opérationnel. Elle doit être déposée à la mairie du lieu du projet.

Vous devrez produire :

- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe en périmètre protégé au titre des monuments historiques ;
- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

VENTE M. COHO/M. FOURCADE - MME CHERIN (LOT 3)/1017597/BC/JED/

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Pour permettre l'utilisation des informations nominatives comprises dans ce formulaire à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :

Commune :  
AUSSAC-VADALLE (024)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Numéro d'ordre du document  
d'arpentage : 328V  
Document vérifié et numéroté le 27/07/2020  
A PTGC ANGOULEME  
Par Laurent MOUYSSET  
Inspecteur des Finances Publiques  
Signé

PTGC  
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
1, rue de la Combe  
CS 72513 SOYAUX  
16025 ANGOULEME CEDEX  
Téléphone : 0545975700  
Fax : 0545975861  
plgc.charente@dgfip.finances.gouv.fr

CERTIFICATION  
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-jugés (3)  
a été établi (1) :  
A - D'après les indications qu'ils ont fournies ~~au greffeur~~ ;  
B - En conformité d'un piquetage : \_\_\_\_\_ effectué sur le terrain ;  
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé  
le \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_ géomètre à \_\_\_\_\_.

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées  
au dos de la présente 6463.

Après examen et acceptation de l'acte d'arpentage, il est fait constatation de la conformité de l'acte à la situation réelle du terrain.

Modification selon les enonciations d'un acte à publier

D'après le document d'arpentage  
dressé  
Par M. BOUCARD GE (2)  
Réf. : 2019 080  
Le 12/06/2020

Section : ZP  
Feuille(s) : 000 ZP 01  
Qualité du plan : P5 ou CP [40 cm]

Echelle d'origine : 1/2000  
Echelle d'édition : 1/2500  
Date de l'édition : 27/07/2020  
Support numérique : \_\_\_\_\_



Commune : 16024  
Aussac-Vadalle

Numéro d'ordre du document d'arpentage  
328.V.....

Document vérifié et numéroté le 27/07/2020.  
A .....  
Par .....

Section : ZP  
Feuille(s) : 01  
Qualité du plan : P5  
Echelle d'origine : 1/2000  
Echelle d'édition : 1/1000  
Date de l'édition : 28/11/2006

## MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL

D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFiP)

### CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piétement : ..... effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 12/06/2020.... par M BOUCARD.Philippe.. géomètre à LA COURONNE

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

A LA COURONNE..... , le 12/06/2020.....

Cachet du rédacteur du document :

Document dressé par  
M. BOUCARD.Philippe.....  
à LA COURONNE.....  
Date 12/06/2020.....  
Signature :

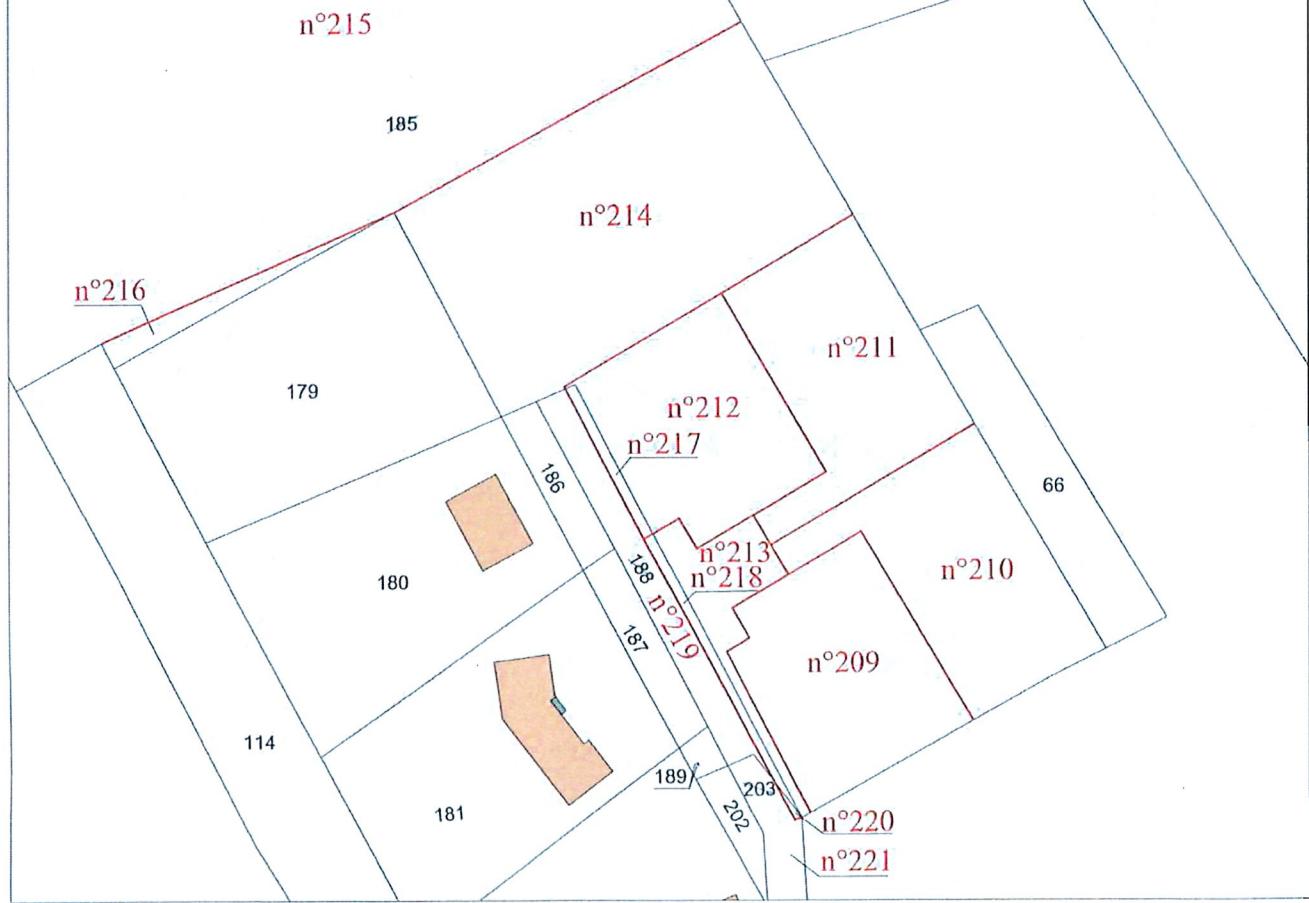
(1) Rayez les mentions inutiles. Le formulaire A n'est applicable que dans le cas d'une enquête (plan relevé par voie de mise à jour), dans le formulaire B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piétement.

(2) Qualité de la personne signée (arpenteur expert, inspecteur, géomètre ou technicien titulaire du brevet, etc...).

(3) Prélever les noms et qualités ou déclarer si il est différent du propriétaire (mentionner, au bas représentant qualité de l'acte de signature).

### Désignations:

|  |  |  |                           |                        |
|--|--|--|---------------------------|------------------------|
| n°209<br>799m <sup>2</sup><br>LOT 1<br>A | n°210<br>863m <sup>2</sup><br>LOT 2<br>A | n°211<br>819m <sup>2</sup><br>LOT 3<br>A | n°212<br>07a35ca<br>LOT 4 | n°217<br>37ca<br>LOT 4 |
| n°213<br>02a28ca<br>VOIRIE               | n°218<br>57ca<br>VOIRIE                  | n°220<br>03ca<br>VOIRIE                  | n°214<br>18a88ca<br>LOT A |                        |
| n°215<br>4ha48a88ca<br>LOT B             | n°216<br>93ca<br>LOT C                   | n°219<br>02a69ca<br>LOT D                | n°221<br>01a67ca<br>LOT D |                        |



## PLAN DE DIVISION

### LOTISSEMENT DES PRES

**M. COHO Frédéric**

Lieu-dit : " Sur les Prés "

Section : ZP



Désignations:

Parties vendues

**LOT 1**

n°209 S=799m<sup>2</sup> n°210 S=863m<sup>2</sup> n°211 S=819m<sup>2</sup> n°212 S=07a35ca  
n°217 S=37ca St=772m<sup>2</sup>

**LOT 2**

**LOT 3**

**LOT 4**

**VORIE**

n°213 S=02a28ca  
n°218 S=57ca  
n°220 S=03ca  
St=288m<sup>2</sup>

**LOT 5**

**LOT 6**

**LOT 7**

**LOT 8**

**LOT 9**

**LOT 10**

**LOT 11**

**LOT 12**

**LOT 13**

**LOT 14**

**LOT 15**

**LOT 16**

**LOT 17**

**LOT 18**

**LOT 19**

**LOT 20**

**LOT 21**

**LOT 22**

**LOT 23**

**LOT 24**

**LOT 25**

**LOT 26**

**LOT 27**

**LOT 28**

**LOT 29**

**LOT 30**

**LOT 31**

**LOT 32**

**LOT 33**

**LOT 34**

**LOT 35**

**LOT 36**

**LOT 37**